

Près de 4% des Belges ont eu le cancer

Santé Le Registre du cancer publie pour la première fois les chiffres de la prévalence.

Une personne encore en vie sur 25 a été diagnostiquée cancéreuse entre 1991 et 2010, ressort-il d'un rapport de la fondation Registre du cancer publié jeudi. Cette proportion monte à une personne sur six chez les 70 ans et plus. Le cancer du sein est le plus répandu, avant ceux de la prostate et du côlon. Le rapport, dont les données s'arrêtent au 31 décembre 2010, évalue pour la première fois le nombre de personnes touchées par un cancer invasif parmi les résidents belges.

425 000 survivants

Il recense de façon exhaustive les cas de cancer depuis 2005 et estime la prévalence de cette maladie au cours des 20 années précédentes sur base d'extrapolations. On peut y lire que plus de 425 000 personnes (environ 220 000 femmes et 205 000 hommes) ont survécu à un cancer diagnostiqué entre 1991 et 2010, soit 4% de la population du pays. La moitié d'entre elles sont âgées de 70 ans et plus. Les hommes sont davantage sujets au cancer que les femmes, mais celles-ci sont plus représentées dans les données car elles

en meurent moins.

Entre 2006 et 2010, 43 980 femmes encore en vie ont affronté un cancer du sein, 38 490 hommes un cancer de la prostate et 28 800 personnes (hommes ou femmes) un cancer colorectal. Ces trois cancers s'avèrent les plus fréquents. Environ un homme sur trois et une femme sur quatre seront atteints par la maladie avant leur 75^e anniversaire. La fondation Registre du cancer est subsidiée par les pouvoirs publics pour collecter et traiter les données relatives au cancer en Belgique.

Indicateur pour les soins de santé

Avec ce rapport, pour la première fois des chiffres sont disponibles pour la Belgique en termes de prévalence. La prévalence du cancer est définie comme le nombre de personnes qui ont eu un diagnostic de cancer au cours de leur existence et qui sont encore en vie à un moment donné.

Grâce aux chiffres de prévalence, il est possible d'estimer les ressources nécessaires et les besoins médicaux en termes de traitement, mais aussi en termes de suivi, de prise en charge des effets de la maladie ou du traitement sur la santé physique ou mentale, et d'aide à la réinsertion sociale. La prévalence est un indicateur permettant de planifier au mieux le système de santé aux besoins de la population. (Belga)